

3 rue du Courtis Robin 89470 MONETEAU

06 52 61 14 64 rbk@2rfconseil.fr www.2rfconseil.fr

Siret: 523 602 167 00034

N° Déclaration d'activité : 278 901 63 889

SOMMAIRE

ACCUEIL DU STAGIAIRE	2
PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION	2
CONSULTANTE - RÉBECCA ROBRIQUET-BOUTARD	2
LES ÉTAPES D'UN BILAN DE COMPÉTENCES	3
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS	3
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	3
FORMULATION ET GESTION DES RÉCLAMATIONS	3
RÉGLEMENT INTÉRIEUR	4
DONNÉES PERSONNELLES	5
CONFIDENTIALITÉ	5
NEUTRALITÉ	5
INTÉGRITÉ	5
ÉVALUATIONS	5
PUBLICITÉ DU LIVRET D'ACCUEIL	5
LIEUX DE RESTAURATION A PROXIMITÉ	5
PLAN D'ACCÈS	6

BC-LIVRET-ACCUEIL-V4.1 V4.1 le 29/02/2024 1 / 6



ACCUEIL DU STAGIAIRE

Madame, Monsieur,

Vous avez témoigné de l'intérêt pour réaliser un bilan de compétence au sein de 2RF Conseil sis 3 rue du Courtis Robin 89 470 MONETEAU et nous vous en remercions.

Le présent règlement est établi conformément au dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R 6352-1 à R 6352.15 du Code du Travail.

Il s'applique à tous les bénéficiaires de bilan de compétences et ce, pour la durée de l'accompagnement.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

2RF conseil créé en 2020, spécialisé dans l'accompagnement de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et au Bilan de Compétences.

2RF conseil a pour vocation de sécuriser les parcours professionnels et de développer l'employabilité.

2RF conseil travaille au plus près de ses bénéficiaires afin de prendre en compte leurs préoccupations et de les conseiller avec bienveillance, souplesse et professionnalisme quant aux actions à entreprendre.

CONSULTANTE - RÉBECCA ROBRIQUET-BOUTARD

Depuis janv. 2024 - Consultante VAE - MJ Consulting

Mai à dec. 2023 - Coordinatrice Référente du DAQ à l'AFPA Migennes

Sept.2022-mai.2023 – Référente VAE, professionnalisation de Jury – Chargé de recrutements à l'AFPA Migennes

Oct.2021 - sept.2022 - Formatrice consultante - Association Retravailler sur le dispositif ACTIV'PROJET - Auxerre

Depuis Sept.2021 - Référente socio-professionnelle - Chantier d'insertion AFR du Créanton (Ateliers de Joigny-Migennes-Briennon-Venizy)

Sept.2020-Sept.2022 - Accompagnatrice Méthodologie VAE livret 2 (DAVA - Dijon)

Juin à Sept 2021 - Formatrice référente - Ecole de la 2éme chance - Joigny

2020-2021 - Formatrice vacataire - GRETA - Auxerre

2018-2020 - Conseillère en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) - Maison de l'Emploi - Auxerre

2017-2018 - Formatrice - IFOCOP - Auxerre

2013-2016 - Formatrice - ASFIS - Paris

Formations

2016 : Certification de conseiller en bilan de compétences - Institut REPÈRE – Paris

2009 : Certification de médiateur en entreprise – Institut français de la médiation – Paris

2005 : DUT carrières sociales - option assistance sociale - Paris V René Descartes

BC-LIVRET-ACCUEIL-V4.1 V4.1 le 29/02/2024 2 / 6



LES ÉTAPES D'UN BILAN DE COMPÉTENCES

Un bilan de compétences se décline en 3 phases :

- **Phase préliminaire** : cette phase permet au consultant de collecter des informations relatives à votre parcours personnel et professionnel
- Phase d'investigation : phase durant laquelle seront réalisés des tests et des inventaires de compétences
- Phase de conclusion : réalisation d'une synthèse

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS

- Entretiens individuels, exploratoires, d'explicitation
- Techniques de questionnement, de reformulation, de relance
- Ateliers d'écriture
- Centre de ressources en libre accès et/ou guidé en fonction de vos besoins.

Certaines ressources pédagogiques nécessaires à la réalisation de l'action de formation sont mises à disposition du bénéficiaire tant matériellement dans nos locaux que virtuellement sur notre site web. Le bénéficiaire aura un accès aux supports et aux documents de référence, ainsi qu'à tout autre matériel pédagogique pertinent en lien avec la formation suivie, aussi bien lors des séances en présentiel que par un accès à distance. Les détails concernant l'accès aux ressources en ligne seront communiqués au bénéficiaire lors du rendez-vous de contractualisation.



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

2RF Conseil attache une grande importance à l'inclusion. Vous pouvez donc signaler les besoins spécifiques liés à une situation de handicap et aux restrictions médicales y afférentes, afin d'identifier les possibles compensations à mettre en œuvre.

Note : Nos locaux ne disposent pas de l'équipement permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la salle de formation (marches de perron, portes de 80 cm de largeur).

Le cas échéant, nous pourrons vous orienter vers un partenaire local susceptible de vous accompagner.

FORMULATION ET GESTION DES RÉCLAMATIONS

En cas de difficulté particulière, en référer à l'accompagnateur et sinon merci d'adresser un mail à l'adresse "contact@2rfconseil.fr"

BC-LIVRET-ACCUEIL-V4.1 V4.1 le 29/02/2024



RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1:

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L 6352-3 et L. 6352-4 et R 6352-1 à R 6352-15 du Code du travail

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Comportement

Article 2:

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité pour le bon déroulement des accompagnements et formations.

Hygiène et sécurité

Article 3:

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Article 4:

Au regard de l'actualité liée au Covid-19, il sera tenu compte de toutes les mesures de préservation préconisées par les pouvoirs publics.

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique dès l'accueil
- Nettoyage après chaque utilisateur du bureau et des sièges, porte..
- Aération des locaux régulièrement
- Port du masque (à disposition sur demande)
- Information pour tout cas contact déclaré

Discipline générale

Article 5:

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- De fumer dans les locaux
- D'entrer dans les locaux en état d'ivresse
- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux
- De guitter un entretien sans motif
- D'emporter un document pédagogique sans autorisation

Sanctions

Article 6:

Tout agissement considéré comme fautif par l'accompagnateur pourra en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'arrêt de l'accompagnement.

L'accompagnateur informera de la sanction prise éventuellement l'employeur, et/ou l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation.

Publicité du règlement

Article 7:

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).

BC-LIVRET-ACCUEIL-V4.1 V4.1 le 29/02/2024 4 / 6



DONNÉES PERSONNELLES

2RF Conseil ne tient aucun fichier numérique nominatif à des fins commerciales. Les données personnelles ne sont conservées qu'à des fins statistiques, fiscales, sociales et comptables.

Vous exercez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en adressant une demande à « contact@2rfconseil.fr ». Vous pouvez également, pour motif légitime, vous opposer au traitement des données vous concernant.

CONFIDENTIALITÉ

2RF Conseil respectera la confidentialité des propos échangés lors des entretiens et ne seront divulgués à aucun tiers. Au sens de l'articles R.6322-37 du Code du Travail, le bénéficiaire est seul destinataire du document de synthèse. Ce document ne pourra être communiqué, si besoin, à un tiers qu'avec votre accord express du bénéficiaire.

NEUTRALITÉ

2RF Conseil apportera une aide indépendante de toute orientation marchande.

INTÉGRITÉ

L'accompagnateur agira dans le cadre strictement légal et ne devra encouragé aucune conduite ou habitude malhonnête, déloyale, non professionnelle ou discriminatoire.

ÉVALUATIONS

A l'issue du bilan de compétences, il vous sera proposé d'évaluer l'accompagnement par la complétude d'un questionnaire. Un entretien à 6 mois vous donnera l'occasion d'une évaluation de la mise en œuvre / avancement de votre projet.

PUBLICITÉ DU LIVRET D'ACCUEIL

Ce présent livret est envoyé par mail en phase préliminaire.

LIEUX DE RESTAURATION A PROXIMITÉ

- Antalya kebab Monéteau : 3 bis Rue d'Auxerre, 89470 Monéteau (230 m)
- La Grillade : 2 Rue de Londres (1,7 km)
- Sunpizza: 8 Rue de Seignelay, 89470 Monéteau (350 m)
- La terrasse Gourmande: 14 Rue d'Auxerre, 89470 Monéteau (350 m)
- WAFU: Rue de Londres, 89470 Monéteau (1,8 km)

Le (la) bénéficiaire reconnait avoir pris connaissance du livret d'accueil
Fait à Monéteau, le

BC-LIVRET-ACCUEIL-V4.1 V4.1 le 29/02/2024



PLAN D'ACCÈS

3 rue du Courtis Robin 89 470 MONETEAU

06 52 61 14 64

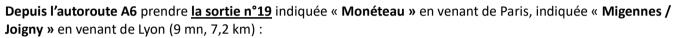
En voiture:

Parking: OUI (public: 20 places dont 2 pour

le handicap)

Coordonnées GPS:

47° 50' 56.454" N et 3° 34' 32.2856" E / Latitude : 47.849015, et longitude : 3.5756349



- Au rondpoint de « L'Europe », prendre la 3^{ème} sortie sur l'avenue de l'Europe
- Au bout de l'avenue de l'Europe, prendre à gauche sur l'avenue de Paris
- Au bout de l'avenue de Paris, sur le rondpoint, prendre la 2^{ème} sortie (à gauche) sur la rue de Sommeville (D158) et continuer celle-ci jusqu'à la place de l'église (avant le pont), la rue du Courtis Robin se situe de suite sur la gauche.

En train:

Depuis la gare SNCF Gurgy-Monéteau (6 minutes à pied, 500 m) :

- Descendre la rue de la gare jusqu'au bout
- Prendre à gauche dans la rue de Seignelay
- Continuer le long de la place de la mairie jusqu'au croisement de la rue de Sommeville
- Prendre à gauche sur la rue la rue de Sommeville, traverser le pont, puis continuer jusqu'à la rue du Courtis Robin.



Vous êtes arrivé(e): le n°3 est le portail à droite du salon de coiffure



BC-LIVRET-ACCUEIL-V4.1 V4.1 le 29/02/2024